



Lou Crousen

Octobre 2020

Bulletin municipal de la commune de Cros

LE MOT DU MAIRE

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

L'été se termine et la rentrée est déjà passée. À l'heure où j'écris ces quelques mots, toutes les interrogations ne sont pas levées quant à la crise sanitaire que nous traversons. Nous espérions tous qu'avec l'été, la chaleur et la sécheresse que nous avons eu une nouvelle fois, auraient raison du virus. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Plus préoccupant même, les dernières mesures mises en œuvre dans les métropoles doivent nous conduire à être très prudents dans nos campagnes et sur notre territoire jusqu'à ce jour miraculeusement épargnés. Je vous invite fermement une nouvelle fois à respecter les gestes barrières, le port du masque et la distanciation sociale lors de vos déplacements et les regroupements familiaux ou associatifs.

La sécheresse et la chaleur sont donc devenues des constantes que nous devons pour l'avenir intégrer dans nos modes de vie. La gestion de l'eau est devenue une préoccupation permanente des élus compte tenu de la faiblesse de nos ressources communales en période estivale.

La commune s'est engagée depuis quelques années à réduire les pertes en réduisant le nombre de fuites de ses vieux réseaux d'AEP, et la prise de conscience de chacun que l'eau est une denrée rare chez nous, a permis de passer cette période sans que personne n'ait manqué d'eau, alors même que la population a été plus nombreuse plus longtemps. Car du début du confinement jusqu'à mi-septembre la quasi-totalité des maisons ont été ouvertes, du jamais vu sur une telle durée.

Mais toute cette période s'est accompagnée d'un nombre croissant d'incivilités incompréhensibles. Pourquoi celles et ceux qui viennent ou vivent ici pour la beauté et la qualité de notre environnement commettent tant d'incivilités. Cela restera toujours pour moi un mystère.

Nous travaillons sur tous ces sujets – vitesse, déchets sauvages et cette année le bruit – en portant un intérêt particulier à chacune de vos nombreuses remarques. Nous avons fait appel à plusieurs reprises aux forces de l'ordre pour mettre un terme à certains agissements. Nous continuerons de lutter pour garder cette tranquillité qui fait la richesse de notre vallée.

La vie du village a semblé endormie ces derniers mois, sans nos manifestations qui la rythment habituellement. Autant de moments de convivialité qui manquent à tous. Autant de moments de partage que nous aurons, je le souhaite, l'occasion de revivre l'année prochaine. Ce fut une grande douleur pour nos associations et tous nos bénévoles d'annuler ces événements.

Nous avons également décidé de ne pas faire le repas des aînés cette année pour ne prendre aucun risque. Nous les aimons trop pour les mettre en danger. C'est une tristesse pour eux comme pour nous. Mais si la situation sanitaire s'améliore nous le ferons au printemps, peut être à l'extérieur sous le platane de la mairie.

[Suite en page 2]

[Suite de la page 1]

Le marché des producteurs locaux voulu et organisé par une poignée d'entre eux a été un véritable succès populaire que j'ai dû malheureusement interrompre début août car il était impossible d'y faire respecter les règles élémentaires imposées par la situation sanitaire. Mais si la demande est faite nous faciliterons la reconduite de cette opération l'été prochain.

C'est avec un immense plaisir que j'ai pu constater la qualité du travail réalisé par l'association Esclaf'Ar qui s'est donnée pour mission le sauvetage du pont qui enjambe l'Esclafar sur le chemin rural qui relie Fanabrègue à La Rouvière. La maçonnerie ayant été endommagée par les crues multiples et la vie de cet ouvrage était en jeu. Je vous invite tous lorsque vous passerez entre la Laurède et Fanabrègue à regarder cet ouvrage qui avait disparue de la vue, couvert par la végétation. Et je vous invite à rejoindre cette association.

C'est une grande satisfaction de voir que la conservation de notre patrimoine communal n'est pas que le fait de la municipalité mais que des citoyens attachés à leur territoire donnent de leur temps et de leur énergie pour le maintenir en état. Un grand merci « communal » à toutes celles et ceux qui ont œuvré sur cet ouvrage et plus particulièrement à Pascal Hennecar qui en a été l'initiateur.

Un souhait que ce type action bénévole au service de la collectivité puisse se multiplier. Il y a tant de chose à faire (les sentiers, les berges des ruisseaux...) et si peu de moyens à disposition.

C'est rempli d'espérance en l'avenir que je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.

*Très amicalement
Le maire, Christian Clavel*

LA VIE À CROS

ALERTE CITOYENNE

Prochainement sera mis en place un service d'« alerte citoyenne » qui permettra de prévenir rapidement les habitants de la commune d'une information importante ou urgente telle que travaux, événements météorologiques, événements particuliers... Cette alerte se présentera sous la forme d'une application gratuite à charger sur son mobile. L'inscription se fera sur la base du volontariat, n'hésitez pas à donner vos coordonnées dès maintenant à la mairie.



MANON DES SOURCES À CROS



Ces derniers mois des actes de malveillance ont été constatés sur la conduite qui relie le captage de Liroumas au réservoir de La Rouvière.

Le tuyau reliant les 2 points du captage a été enlevé et a disparu privant ainsi la commune de plus de la moitié du débit issu du captage de Liroumas.

Un grand merci à Yves Cavalier, habitant de La Rouvière, qui s'est porté volontaire pour faire la réparation au plus vite.

Une autre conduite reliant le captage de Liroumas et le réservoir a été coupée. La réparation a été effectuée le 16 septembre.

De tels actes se sont également produits fin 2019. Pourquoi ne pas l'avoir remarqué plus tôt ? Il faut savoir que le captage de Liroumas n'est utilisé que lorsque la source de Vallon d'Esclafar ne « donne » pas assez et que nous voulons soulager le forage d'Aigues Vives. Ce

qui n'a été le cas que fin juillet et la détérioration a été découverte lors d'une visite totale de la conduite.

Ces actes de malveillance incompréhensibles et inacceptables ont fait l'objet d'un avis à la gendarmerie et cette conduite fera l'objet d'un suivi régulier à travers la télésurveillance des installations d'AEP.

SOCIAL

PROTHÈSES AUDITIVES... DES AIDES NON NÉGLIGEABLES ET DE PLUS EN PLUS INTÉRESSANTES !

La réforme 100 % santé a pour but de faciliter l'accès aux soins optiques, dentaires et auditifs. Ainsi, depuis 2020 la prise en charge de la Sécurité Sociale, a progressivement augmenté et passera en janvier 2021 à une base de remboursement de 400 €/prothèse auditive sur la base de 100 %.

Dès 2021, un appareil auditif classe 1, dit « appareil état » pourra être pris en charge intégralement (assurance maladie et mutuelle) dans la mesure où l'on dispose d'une mutuelle. Ces prothèses répondent aux besoins essentiels en assurant un confort d'écoute minimum et en facilitant les conversations en milieu calme.

Afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'un tel dispositif, vous devez vous rendre chez un audioprothésiste avec une prescription médicale d'un médecin ORL afin de demander un devis normalisé, lequel vous proposera un appareillage classe 1 et un appareillage classe 2. Vous pourrez ainsi le présenter à votre mutuelle qui vous informera de votre prise en charge.

Lorsqu'une personne n'entend plus, elle est coupée du monde et la vie en société devient compliquée. Il existe des aides, n'hésitez pas à demander un devis et à faire un essai, il est gratuit pendant 30 jours ; cela n'engage en rien et peut vous changer la vie.

AIDES SOCIALES, PENSEZ-Y !

Il se peut que vous vous trouviez dans une situation délicate, éprouvante ou compliquée. Céline Deshons, conseillère municipale, déléguée à l'action sociale se tient à votre écoute pour tout conseil et orientation. Elle pourra vous fournir une aide et un accompagnement vers les services compétents et, le cas échéant, vous accompagner et vous aider à compléter certains documents.

Si vous rencontrez un problème quelconque, elle vous conseillera et vous guidera vers des dispositifs appropriés (recherche d'emploi, handicap, maladie, aide au logement, mal-être...). Sur demande, une permanence, en toute intimité, sera alors programmée.

Pour toute information ou demande de rendez-vous, vous pouvez joindre Céline Deshons au 06.31.06.82.73.

LA VIE À CROS

LES POUBELLES NE SONT PAS DES POUBELLES...

Cela risque de devenir récurrent mais force est de constater que le manque de civilité de certains utilisateurs des structures communes dépassent l'entendement. Les « dépôts » d'objets divers allant de l'électro-ménager hors d'usage aux résidus de chantier sont quasi quotidiens et c'est Gaétan, l'employé municipal, qui doit faire ce qui devrait être fait par ces indigents : aller déposer ces objets à la déchetterie de Saint-Hippolyte qui est **gratuite et ouverte tous les jours sauf le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

Pour rappel, le dépôt sauvage est passible d'une amende allant jusqu'à 1500 €.

AGENDA

QUELQUES DATES À RETENIR (sous réserves sanitaires)

■ **ÉCOUTE & REGARD.** L'association, toujours très active sur la commune, vous présente son programme pour la saison 2020/2021.

– Vendredi 27 novembre : conférence du maître verrier **Thierry Gilhodez**.

– Vendredi 15 janvier : *SnowTherapy*, un film de Ruben Östlund.

– Vendredi 12 février : *Navire des îles extrêmes*, documentaire de Marion Dufresne.

– Vendredi 19 mars : *La République de Couanami*, conférence d'Odon Abbal.

– Vendredi 16 avril : *Une Vie*, un film de Stéphanie Brizé.

– Vendredi 28 mai : *Le Yunnan/Chine*, documentaire de Sylvie Hertout.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCOUVERTE DES SPORTS URBAINS POUR LES JEUNES

Dans le cadre des actions sports menées sur le territoire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol, en partenariat avec Ufolep 30, le dispositif UFOSTREET s'articule autour de séances hebdomadaires de découverte des sports urbains dédiés aux jeunes et proposés sur les city stades et complexes multisports de Lédignan, Quissac et St Hippolyte du Fort.

Le dispositif UFOSTREET

Un concept totalement gratuit pour les 11/17 ans.

L'encadrement est réalisé par un animateur sportif professionnel.

Des sports de rue et animations innovantes : ateliers et tournois de football et de basketball, des défis (panna foot, challenge réseau sociaux...), des jeux collectifs, des parcours sportifs (cross fit, fitness...) et des ateliers à la citoyenneté (quizz, formation 1^{er} secours...).

UFOSTREET à lieu tous les samedis en période scolaire de 14h à 16h à partir du 7 novembre à St Hippolyte du Fort.

Plus de renseignements, le calendrier et le programme complet sur le site de la Communauté de communes du Piémont Cévenol : <https://piemont-cevenol.fr/>

UFOSTREET en vidéo : www.youtube.com/watch?v=meiaGx3HKsA

Réservation et informations :

Yvana : 07 66 08 51 52 / ufolep30.yvana@gmail.com



ÉTAT CIVIL

■ Mariages

— Renaud Michel Guy SOCIÉ et Maria Etelvina de Souza BARROSON le 13 août 2020

— Alexandre VAGUELSY et Ambre Alexine Juliette DAVID le 19 septembre 2020.

Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur.

INFOS UTILES

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour recevoir par courriel une version digitale.

Le responsable de l'édition est Christian Clavel, maire de Cros.